



Paris, le 12 janvier 2026  
Communiqué de presse

## **Budget de l'audiovisuel public : une première inflexion en commission des Finances de l'Assemblée nationale**

La commission des Finances de l'Assemblée nationale a adopté vendredi 9 janvier un amendement déposé par le député Denis Massegli (Ensemble pour la République) dans le cadre des travaux de la seconde lecture du projet de loi de finances pour 2026.

Cet amendement vise à maintenir pour 2026 le montant de la dotation de l'audiovisuel public tel qu'adopté dans la loi de finances pour 2025 et donc à revenir sur les 70 M€ d'économies supplémentaires demandés par le Gouvernement dans le projet de loi de finances initial.

AnimFrance, l'USPA, le SPECT, le SPI, le SATEV et le SEDPA souhaitent saluer à la fois la détermination de Denis Massegli sur ce sujet et le vote des membres de la commission des Finances pour préserver le budget de l'audiovisuel public et éviter les effets délétères de ces économies notamment sur l'investissement dans la création et, plus largement, sur le budget des programmes.

En effet, le Conseil d'administration de France Télévisions a acté en décembre dernier une baisse de 40 M€ des investissements dans la production patrimoniale (fiction, documentaire, animation et spectacle vivant) pour 2026, lui faisant porter près de 30% du total des économies à venir (140 M€).

Ces coupes budgétaires vont se solder par un vaste plan social dans la fiction, le documentaire, l'animation ou le spectacle vivant, au détriment de l'État lui-même puisque pour un euro investi par France Télévisions dans la création, la moitié lui revient sous forme de charges sociales, patronales, impôts sur le revenu et TVA.

Les économies à venir vont également toucher les divertissements, les jeux et les magazines qui ont connu une nouvelle fois dès 2025 d'importantes baisses de budgets avec le risque d'aggraver l'impact social qui est déjà significatif en termes d'emploi. Le sport sera aussi impacté avec la revente de droits sportifs à des concurrents.

Au final, ce sont les téléspectateurs qui seront les premiers affectés avec une offre moins attractive, marquée notamment par la multiplication des rediffusions.

Même si la Commission des Finances a finalement rejeté l'ensemble de la première partie de loi de finances, les syndicats de producteurs et de distributeurs audiovisuels appellent les députés à soutenir l'amendement de Denis Masseglia (n°1702) à l'occasion de la séance publique à venir.

Face aux attaques internationales de plus en plus agressives à l'égard du modèle européen, le maintien d'un audiovisuel public fort avec des moyens financiers prévisibles et en adéquation avec cet objectif est une garantie de la souveraineté de la France, de sa capacité à pouvoir continuer à raconter ses histoires, à préserver le lien social entre les Français et à défendre nos valeurs, notre identité et notre vision du monde.

Nous espérons que le gouvernement, et en particulier le ministère de la Culture, ne resteront pas sourds face aux initiatives parlementaires qui visent à préserver la création française.

---

## **Contacts presse**

Stéphane Le Bars, Délégué général USPA et AnimFrance :	0660235396
Amanda Borghino, Déléguée générale adjointe USPA et AnimFrance :	0602018438
Vincent Gisbert, Délégué général SPECT :	0618015434
Florence Braka, Déléguée générale du SATEV :	0603517018
Raphaëlle Mathieu, Présidente du SEDPA :	0688062873
Cyrille Perez, Président du collège audiovisuel du SPI :	0607431384